

188
DF

MOYEN AGE

COSTUMES CIVILS. — ONZIÈME SIÈCLE.

LES BONNETS. — LA TUNIQUE ET LA ROBE. — L'AUMUSSE
OU LE CAPUCHON. — LES BRAIES A PIED OU LE HAUT DE CHAUSSURES.
LE VOILE FÉMININ. — LES CHAUSSURES.

1	2	3	4	5	6	7	8
				9			
		11		13			
10			12	14		15	

Ces exemples fragmentaires proviennent des peintures à fresque ornant les voûtes de l'église abbatiale de Saint-Savin, en Poitou, et représentant, à la manière du temps, quelques scènes de l'Ancien Testament et les principaux épisodes du martyre de saint Savin et de saint Cyprien. Ces peintures du onzième siècle, qui offrent de nombreux rapports avec celles des catacombes de Rome, montrent des personnages portant le costume d'une époque où la mode française procédait encore de la mode franque décrite par Eginhard. Ce ne fut qu'à partir de 1100, à l'époque appelée « le grand siècle du Moyen-Age », qu'un changement radical eut lieu, surtout dans le costume des hommes, qui devint long, après avoir été court pendant plus de six cents ans. Voir la planche le Pied, France XII^e-XIII^e siècle.

Les bonnets. — Dans le cours du onzième siècle parurent plusieurs espèces de bonnets à l'usage des hommes ; les peintures de Saint-Savin en montrent deux : celui de laine feutrée composé de quatre pans sans courbures, et formant un véritable bonnet carré (n^o 7), puis celui de même matière s'effilant en une pointe qui voltige derrière la nuque et forme la crosse du bonnet phrygien (n^{os} 10, 11 et 13). Ces deux types de coiffures avaient leurs variantes, représentées ici par les n^{os} 2, 3, 8 et 12.

Les hommes portaient en même temps leurs cheveux « à la provençale », c'est-à-dire ras sur le devant de la tête, touffus derrière et sur les côtés. Ce fut aussi le moment où l'on porta la barbe longue.

La tunique et la robe. — Sur la *chainse* ou chemise, on revêtait la tunique alors nommée *bliaut*, sorte de blouse à manches justes, ouvertes par le haut pour le passage de la tête, et ne descendant que jusqu'au genou. Large de taille, le bliaut était maintenu par une ceinture sur laquelle retombaient les plis (n^{os} 12 et 14). Les personnages importants (n^o 10), les vieillards (n^{os} 1 et 6), portaient des bliauts très longs et très amples. Celui des femmes, tombant jusqu'aux pieds, était une véritable robe.

Les étoffes dont on faisait ce vêtement n'étaient pas toujours unies, mais parfois brochées d'or ou tissées de soies de couleurs différentes ; ces étoffes conservaient cependant de la souplesse ; elles devaient être fines et légères de tissu. Celles employées par les classes élevées venaient la plupart de l'Orient.

Vers la fin du onzième siècle, la jupe du bliaut s'allongea, les manches s'élargirent et devinrent ouvertes à leurs extrémités ; la ceinture disparut et le vêtement ne serra la taille qu'au moyen d'agrafes posées sur les bords d'une ouverture pratiquée au dos.

L'aumusse. — Ce capuchon, avec pèlerine y attaché, est un vêtement très ancien, propre aux deux sexes, mais qui, à dater du onzième siècle, fit partie du costume ecclésiastique et fut spécialement affecté aux chanoines réguliers. Les aumusses étaient taillées différemment (n^{os} 5, 6 et 9) ; celles des femmes ressemblaient au capulet des Pyrénéennes. Dans la suite, cette petite cape, en raison des transformations de la mode, devint le chaperon.

Les braies. — Presque tous les personnages représentés ont, avec leurs tuniques courtes, des braies collantes ; les braies larges et courtes, portées avec des chausses, faisaient plutôt partie du costume militaire. Les braies collantes sont le haut de chausses, du principe des *pantalons à pied*. Elles étaient faites de drap souple, de tricot de laine ou de soie.

Les manteaux. — Au onzième siècle, le manteau était quadrangulaire, comme le *pallium*, ou semi-circulaire. Les figures n^{os} 10, 11, 12 et 13 montrent ce vêtement attaché en chlamyde sur l'épaule droite, au moyen de deux bandes d'étoffe fixées à l'un des bords et passant dans une boucle recouverte de la même étoffe, le bras gauche relevant la partie circulaire à peu près au tiers de son développement. La figure n^o 5 et les premières des groupes n^{os} 1 et 8 ont le *pallium*, manteau quadrangulaire, attaché sur l'épaule gauche ou maintenu au milieu de la poitrine soit par une agrafe, soit par une boucle.

Trois personnages du groupe n^o 1 ont la *pænula* ou le pluvial, vêtement toujours garni d'un capuchon et considéré comme cape de voyage. Ce manteau était aussi à l'usage des clercs, des religieux, des prélats, et fut l'origine de la chape sacerdotale.



MOYEN-AGE

MIDDLE AGES

MITTELALTER

DF

IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Heker lith.

Le manteau féminin, par sa coupe, ne différait pas de celui des hommes ; la manière de le porter, seule, présentait quelques variétés. Les femmes l'attachaient, ou sur l'une des épaules au moyen d'une agrafe, ou sur le devant de la poitrine au moyen d'un lacet ; dans ce dernier cas, les deux côtés du manteau tombaient parallèlement jusqu'aux pieds, de façon à laisser les bras libres et à découvrir le b্লাiut (n° 8).

Il est peu de vêtements dont la forme soit sujette à moins de variations, mais il n'en est pas aussi qui présentent plus de différences dans la manière de le porter et de l'attacher.

Le voile. — La femme représentée dans le groupe n° 8, a, sous le bonnet, le grand voile circulaire à la mode pendant les premiers siècles du moyen-âge, et qui paraît avoir été porté par les femmes de toutes les classes ; c'était d'ailleurs un usage romain.

Ce voile fut d'abord posé sur la tête, l'étoffe tombant naturellement sur le manteau ; puis on le porta attaché sur le milieu de la poitrine par une broche à large plaque. Cette coiffure, qui tenait à la fois du *ricinus* et de l'*anabole* antiques, devint la *guimpe*.

Les chaussures. — Les souliers à l'usage des deux sexes, faits d'étoffe, étaient à pattes, ou simplement ouverts sur le cou-de-pied ; les hommes en portaient aussi qui se maintenaient au moyen de bandelettes enveloppant les jambes par-dessus les braies collantes.

Pour marcher dans la boue, on mettait, avec ces fins souliers, des patins de bois.

Les sièges sans dossiers, sur lesquels sont assis les personnages n°s 10 et 12, ont des coussins jetés sur le bois. Avec le marche-pied, le siège devient un trône ; ici ce sont des trônes consulaires.

L'exemple n° 3 donne un modèle de voiture à quatre roues. Les chevaux de cette véritable charrette sont simplement attelés au moyen de cordes.

Le harnais de la monture du cavalier n° 5 consiste en une selle sans bâtes, ayant la sangle, le poitrail et la croupière ; elle n'a pas d'étriers. Le cheval a le dessus-de-tête, le frontal, la sous-gorge, la têtère et la muserolle.

Exemples provenant des Peintures de l'église Saint-Savin, texte de Mérimée, dessins de Gérard Séguin ; 1844.

Ces documents de haute rareté ont jeté un grand jour sur leur époque.

*Voir, pour le texte : le même ouvrage, Histoire du Costume en France, de Quicherat
et Dictionnaire du Mobilier, de Viollet-le-Duc.*